



Société Européenne de Formation

AIPR – Niveau Encadrant et Concepteur

Modalités

- Lieu de formation : en inter dans nos locaux / en intra dans vos locaux.
- Nombre de jour : 1 jour (7 heures)
- Délais d'accès : 30 jours et selon votre planning.
- Inscription : en ligne.
- Tarif : nous consulter.

Pédagogie

- Moyens techniques : PC, tablettes, vidéoprojecteur.
- Moyens humains : Formateur qualifié.
- Apports théoriques : Support de cours formation. QCM et échanges de bonnes pratiques.

Objectifs

- Acquérir les connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux et du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.
- Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

Prérequis

- Savoir lire, écrire et parler le français.
- Aptitude médicale au poste.

Concernés

- Concepteur : personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux, de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maitre d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géo référencement de réseaux).
- Encadrant : personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux.

Accessibilité

- Nous disposons d'une salle et de W.C accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Afin d'évaluer ensemble si nos formations peuvent s'adapter à vos besoins personnels spécifiques, ou s'il est nécessaire de vous orienter vers un autre organisme, S.E.F est à votre écoute par mail à : sef.logistique@orange.fr.

Evaluation

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation par le biais d'un test pratique et d'un examen QCM AIPR en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

• **Validité : 60 mois**

PARTIE THÉORIQUE

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux.
- La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères.
- La réglementation AIPR « Autorisation d'intervention à proximité des réseaux » – Evaluation.
- Définitions et glossaire.
- Les différents acteurs de la réforme DT – DICT.
- Les types de réseaux concernés « DT – DICT » – Les cas de dispense.
- Le fonctionnement du système « DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes » – Evaluation.
- DT suivie d'une DICT :
 - la préparation du projet – Evaluation,
 - la préparation des travaux.
- DT-DICT conjointes – « Régime simultané » - Evaluation.
- L'exécution des travaux :
 - le marquage-piquetage – Evaluation
 - cas particulier des travaux urgents - « ATU » – Evaluation,
 - application du « guide technique » – Evaluation,
 - la reconnaissance sur le terrain – Evaluation,
 - en cas de dommage, d'arrêt de chantier... – Evaluation.